



2^{èmes} Assises nationales de l'intégration au niveau local

Formation de base pour bénévoles engagés auprès de Demandeurs de protection internationale DPI / de bénéficiaires de protection internationale BPI

Institution Agence du Bénévolat

Organisateurs Agence du Bénévolat en collaboration avec ASTI, Caritas, Croix-Rouge luxembourgeoise et Reech eng Hand

Objectifs

Proposer aux bénévoles engagés auprès des DPI/BPI une formation de base. La formation porte sur le contexte géo-politique et les flux migratoires, le contexte socio-psychologique, le cadre légal et l'interculturalité.

Brève description et approche préconisée

Le besoin d'organiser une formation de base pour bénévoles a été exprimé par les organisations actives sur le terrain faisant appel aux bénévoles. Dans le cadre de cette formation, il est question d'apporter un éclairage sur le contexte des réfugiés.

Les bénévoles pourront de cette manière disposer d'un aperçu sur le vécu des demandeurs de protection internationale et seront par la même occasion informés sur le cadre juridique et social de la procédure d'asile au Luxembourg.

L'originalité de la démarche consiste dans le fait que les formateurs des différents modules travaillent tous les jours avec des DPI/BPI et pourront de cette manière apporter leur expertise de terrain aux bénévoles en formation.

Résultats / plus-values du projet

Les bénévoles formés deviennent des acteurs de terrain avertis. Ils pourront mieux comprendre les problématiques du parcours des réfugiés tout en étant à l'écoute et en les accompagnant au quotidien avec humanité.

Ils pourront se rendre utile, faire profiter les autres de leur expérience et par la même occasion acquérir de nouvelles compétences au contact régulier des réfugiés et du personnel encadrant. Le bénévole qui s'investit dans une action, en retire aussi quelque chose en retour (win-win situation).

Les bénévoles remplissent une multitude de petites tâches essentielles pour le bon fonctionnement des foyers d'accueil, des services d'aides en favorisant un mieux-être ensemble en collectivité avec les nouveaux arrivants.

Par leur action, ils véhiculent un message de solidarité et le lien social est décuplé ce qui favorise l'intégration locale.

Public cible du projet

Bénévoles intéressés par donner de leur temps, se rendre utile, faire partager leur expérience, défendre une cause, accomplir une bonne action ...



2^{èmes} Assises nationales de l'intégration au niveau local

Lieu du projet et périodicité

4 x par an dans différentes régions du pays

Coûts éventuels

Le projet est soutenu financièrement par l'Oeuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte (appel à projets mateneen).

Contacts :

Agence du Bénévolat

Tél : (+352) 26 12 10 – 1

E-mail: info@agence-benevolat.lu

Autres informations utiles (site web, documents édités,...)

PORTAIL DU BENEVOLAT : L'Agence du Bénévolat met en lien via le Portail du Bénévolat, les organisations et les futurs bénévoles qui veulent s'engager dans des activités bénévoles.

L'Agence du Bénévolat a un rôle d'interface entre les organisations qui publient sur le portail leurs offres d'activités pour bénévoles et les intéressés qui consultent les offres. Le bénévole peut de cette manière prendre directement contact avec les organisations pour proposer son aide selon ses compétences et ses aspirations.

www.benevolat.lu





2^{ièmes} Assises nationales de l'intégration au niveau local

*L'Agence Immobilière Sociale - AIS, le partenaire des communes.
Luttons ensemble contre l'exclusion sociale lié au logement !*

Commune/Institution :
Agence Immobilière Sociale & Office Social commune de Larochette

Organisateur (s) Agence Immobilière Sociale

Objectifs
Lutter ensemble contre l'exclusion sociale lié au logement.

Brève description et approche préconisée

La mission de l'AIS est de prendre en bail des logements inoccupés auprès de propriétaires privés pour y loger des personnes à revenu modeste et de contribuer ainsi à la cohésion sociale.

Sur demande d'une commune (rsp. de son office sociale) l'AIS peut renforcer son activité sur son territoire. En contrepartie d'une participation aux frais, l'AIS garanti à la commune la prise en charge d'un certain nombre de ménages en situation de «détresse logement». De plus l'AIS étend ses activités de prospection sur le territoire de la commune afin d'y occuper les logements vacants.

Une collaboration avec l'Agence Immobilière Sociale (AIS) permet donc aux communes de faire d'une pierre deux coups.

- loger leurs citoyens à revenue modeste
 - occuper les logements vacants sur leur territoire
- et ceci à un coût raisonnable et avec effet immédiat.

Résultats / plus-values du projet

Une collaboration avec l'Agence Immobilière Sociale (AIS) permet aux communes de faire d'une pierre deux coups.

- loger leurs citoyens à revenue modeste
 - occuper les logements vacants sur leur territoire
- et ceci à coût raisonnable et avec effet immédiat

Public cible du projet

Ménages à revenu modeste souffrant d'une exclusion sociale lié au logement.

Lieu du projet et périodicité

Sur le territoire de la commune/de l'office social en question

Coûts éventuels

Participations aux frais de l'AIS suivant envergure souhaitée

Contacts :

Gilles Hempel
Directeur de l'Agence Immobilière Sociale - AIS

Tél : 26 48 39 52

E-mail: gilles.hempel@ais.lu

www.ais.lu



2^{èmes} Assises nationales de l'intégration au niveau local

Le contrat d'accueil et d'intégration CAI: un outil national pouvant être décliné de différentes manières au niveau local.

Un exemple concret: les mesures de pratique locale de la langue à travers le pays

Commune/Institution

L'Office Luxembourgeois de l'Accueil et d'Intégration (OLAI) et l'Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés (ASTI)

Objectifs

Ce projet vise à élargir l'offre du contrat d'accueil et d'intégration (CAI) au niveau local, entre autres par des mesures de pratique linguistique.

Brève description et approche préconisée

Avec le CAI, le gouvernement luxembourgeois s'est doté d'un instrument permettant de favoriser l'intégration au Luxembourg où le signataire et l'Etat témoignent de leur engagement réciproque en matière d'intégration.

L'idée est maintenant de porter davantage les offres du CAI à un niveau local par une collaboration avec les communes. Ceci permet de mieux cibler les signataires dans leur commune de résidence et de leur proposer des offres concrètes à proximité de leur domicile, tout en favorisant le contact et l'intégration avec la population locale.

Déjà à l'heure actuelle, la commune peut participer activement à la mise en œuvre du CAI en :

- informant systématiquement les nouveaux-arrivants non-luxembourgeois de l'existence du dispositif
- organisant des cours de langues conventionnés qui peuvent être validés dans le cadre du CAI
- mettant à disposition des localités en vue de l'organisation des cours civiques CAI au niveau local. Ces cours civiques sont ouverts au grand public et peuvent donc être annoncés par la commune dans le cadre de son offre de formations.

Afin d'élargir ce cadre, les communes peuvent se faire accompagner dans la mise en place de mesures de pratique de la langue sous forme de :

- Coaching individuel
- Tables de conversation
- Cours de langues avec bénévoles
- Café des langues

Ces modèles, qui varient en durée et en intensité sont adaptables aux besoins spécifiques des communes au niveau local.



2^{èmes} Assises nationales de l'intégration au niveau local

Les mesures sont à considérer comme complémentaires aux cours de langues officiels et permettent aux apprenants d'améliorer leur pratique de la langue, pour avancer plus vite dans l'apprentissage et de contrer la crainte de s'exprimer au quotidien. De l'autre côté les mesures visent à favoriser le contact entre les bénévoles et les signataires, ce qui constitue un élément clé pour l'intégration au niveau local.

Outre la mise en place de projets, les communes qui organisent déjà des activités de pratique de la langue, auront la possibilité de rapprocher ces dernières au Contrat d'Accueil et d'Intégration, dans le but de :

- mieux cibler et d'atteindre un plus grand public
- promouvoir le CAI auprès des résidents de la commune
- former et préparer leurs bénévoles à l'animation et l'encadrement de tels projets
- proposer à leurs bénévoles de participer à des journées d'échange entre personnes engagées, afin d'améliorer la qualité de ces projets

Un éventuel défi pour les communes est posé par la question du recrutement et de la préparation des bénévoles à de tels projets. Pour cela, l'Asti a mis en place une formation ensemble avec l'Université du Luxembourg en 2016, qui ne permet pas seulement aux bénévoles de se préparer mais aussi d'être soutenus ensuite lors de la mise en place d'un tel projet au niveau local.

Résultats / plus-values du projet

De nombreuses personnes suivent des cours de langue au Luxembourg et profitent des offres linguistiques locales qui se trouvent à proximité de leur domicile. Cependant elles n'ont souvent pas la possibilité de mettre en pratique ce qu'elles ont appris, car sur leur lieu de travail ou dans leur entourage, elles n'ont personne avec qui parler p.ex. le français ou le luxembourgeois. Cette barrière de la langue peut constituer un vrai obstacle par rapport à l'intégration au niveau local.

Le fait de décliner le CAI à un niveau local, permet donc de :

- mieux repérer et cibler les signataires au niveau local
- leur permettre de pratiquer une langue apprise et donc de contrer la crainte de s'exprimer au quotidien
- mettre en lien les différents résidents au sein des communes et ainsi de favoriser l'intégration locale et de combattre d'éventuels préjugés
- de mettre en œuvre la responsabilité partagée en matière d'intégration entre l'Etat, les communes et la société civile



2^{ièmes} Assises nationales de l'intégration au niveau local

Public cible du projet

- Les signataires du Contrat d'Accueil et d'Intégration – en priorité
- Mais aussi: Toute autre personne qui désire pratiquer les langues française et luxembourgeoise

Lieu du projet et périodicité

À fixer

Coûts éventuels

À fixer

Contacts :

Mesures de pratique de la langue

Bach Pitt - ASI asbl

Tél : 43 83 33 -33

E-Mail: pitt.bach@asti.lu

www.ast.lu

Contrat d'Accueil et d'Intégration

Leurs Anne

Tél : 247 -85748

E-Mail: anne.leurs@olai.etat.lu

www.olai.public.lu



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Famille et de l'Intégration

Office luxembourgeois de l'accueil
et de l'intégration



SYVICOL

Syndicat des Villes et
Communes Luxembourgeoises



AGENCE

INTERCULTURELLE



LYCÉE TECHNIQUE
POUR PROFESSIONS
ÉDUCATIVES ET SOCIALES



Lycée Ermesinde

Lycée public autonome à plein temps



2^{èmes} Assises nationales de l'intégration au niveau local

Projet « Neien Ufank » - Programme spécifique d'accès au logement et d'intégration socio-professionnelle et locale pour bénéficiaires de protection internationale

Commune/Institution

Projet « *Neien Ufank* » – Fondation Caritas Luxembourg - Service Solidarité & Intégration

Objectifs

Ce projet vise à mettre en place au sein du service Caritas Solidarité et Intégration (CSI) de la Fondation Caritas un programme d'intégration spécifique pour aider 120 unités BPI (familles, familles monoparentales, hommes seules) représentant à terme environ 400 personnes et, le cas échéant, leurs familles après leur sortie du foyer d'accueil pour demandeurs de protection internationale DPI.

Les domaines d'action du programme sont l'inclusion sociale par le logement, la (ré-) intégration professionnelle et l'accompagnement social en général.

Brève description et approche préconisée

Dans le projet « *Neien Ufank* », le logement occupe une place dominante. Il est prévu de développer la gestion locative sociale au travers d'une multitude d'outils en l'occurrence

- l'extension du parc de logements CSI,
- la collaboration avec l' AIS,
- la location de logements sociaux au Fonds du Logement
- et la mise en place de logements d'accueil en formule de logement encadré de type SLEMO pour les jeunes 18-25 ans.

Par principe de prudence la gestion locative sociale via des contrats de bail avec des propriétaires privés a été limitée à une dizaine par le comité de pilotage.

- *Partenariats avec les communes en vue d'une extension de son parc immobilier*

Pour le développement de son parc immobilier requis dans le cadre de ce projet, le projet « *Neien Ufank* » s'inspire de sa gestion locative sociale qu'elle pratique depuis plus de 15 ans et, où Caritas Luxembourg gère avec certaines communes des logements collectifs situés à Mersch, Steinfort et à Wiltz.

- *Aide au logement pour BPI*

A l'image de ces partenariats, le projet « *Neien Ufank* » compte établir de nouveaux partenariats avec les communes et assurer la gestion locative de ces logements et surtout assurer un accompagnement social des résidents.

Pour la sélection de logements sociaux, le projet veille à la mixité sociale, élément important pour garantir une bonne cohabitation au niveau local.



2^{èmes} Assises nationales de l'intégration au niveau local

En 2016, près de 180 personnes sont logées à travers ces différentes structures, et bénéficient de l'appui des professionnels du service Solidarité et Intégration.

Plus particulièrement le projet « *Neien Ufank* » du service Solidarité et Intégration vise l'intégration des bénéficiaires de protection internationale. En fonction du type de logement à attribuer, différents critères sont pris en compte, tels les revenus modestes, les conditions du logement actuel, les perspectives liées à l'autonomie, le suivi antérieur fait par Caritas Luxembourg.

Les personnes sortant de foyers de DPI collectifs sont prioritaires. La majeure partie des logements sont sous contrat d'hébergement d'une durée unique et maximale de 3 ans. Cette période d'hébergement à tarif réduit doit permettre aux résidents de préparer leur sortie vers le secteur du logement autonome, que ce soit par un achat ou une location directe.

Selon leur configuration, les logements peuvent accueillir des familles de différentes tailles ou des célibataires. Certains logements sont réservés pour des étudiants ou des personnes malades.

Grâce à notre expertise dans la gestion locative sociale en partenariat avec les communes, nous contribuons activement à l'accroissement des logements sociaux.

Concrètement nous offrons aux communes :

- Un contact régulier avec les personnes logées
- Un suivi en vue d'une bonne intégration (sociale et professionnelle) au Luxembourg
- Un soutien et une intervention en cas de difficultés rencontrées
- L'accompagnement vers un logement autonome

➔ Avec cette approche nous aimerions approcher les communes en vue d'établir des nouveaux partenariats similaires.

- *Projet pilote Beggen – logement intergénérationnel : à reproduire !*

Ce projet de logement qui vient d'être inauguré permet une cohabitation de différentes populations vulnérables avec notamment des réfugiés, des étudiants et des personnes sans-abris au sein d'un immeuble. Le mélange des bénéficiaires qui a priori peut sembler peu homogène s'avère à terme très homogène grâce à cette cohabitation animée par la présence d'étudiants.

Le montage de ce projet a été faite en étroite collaboration avec la ville de Luxembourg et le service solidarité & intégration de la FCL. Le terrain a été mise à disposition par la Ville de Luxembourg via un bail emphytéotique avec certaines conditions.

Plusieurs associations (Caritas Accueil et Solidarité, le Service Solidarité et Intégration, LISEL) assurent l'accompagnement social de leurs clients respectifs et organisent le volet sociocommunitaire.

La sélection, la mise en place et l'encadrement sociale des bénéficiaires de ces logements seront assurés par les assistants sociaux recrutés par le projet « *Neien Ufank* ».



2^{ièmes} Assises nationales de l'intégration au niveau local

→ Ce projet pourrait être extrapolé à d'autres communes permettant ainsi d'héberger des populations vulnérables et notamment des BPI.

Résultats / plus-values du projet

- Pour l'attribution de logements sociaux et afin d'éviter une ghettoïsation, le projet « *Neien Ufank* » veille à la mixité sociale c'est-à-dire la présence de personnes appartenant à des catégories socioprofessionnelles, à des cultures, à des nationalités, à des tranches d'âge différentes. Cet élément important devrait garantir une bonne cohabitation au niveau local à plus long terme.
- La sélection des familles se fera sur base d'indicateurs mesurant les efforts d'intégration fournis par le ménage en termes d'apprentissage d'une des langues du pays, de démarches en vue d'un emploi etc. Le projet travaille de façon prioritaire avec les BPI démontrant une réelle motivation d'intégration sans pour autant oublier ou négliger les ménages les plus vulnérables.
- De plus l'accompagnement social assuré par les assistants sociaux du projet permet d'établir un lien social avec l'école, les différents services sociaux et les services de la commune. Aussi il est prévu d'introduire les familles auprès de leur voisinage.
- Dans le cadre de ce projet, deux formations spécifiques seront proposées aux BPI locataires. La formation "*Savoir Loger*" vise à enseigner tous les savoirs nécessaires pour loger de manière autonome en tant que locataire. Cette formation comprend également un volet sur la gestion des déchets et sur le fonctionnement de la commune en général.

Public cible du projet

Les bénéficiaires de protection internationale BPI

Lieu du projet et périodicité

Durée du projet « *Neien Ufank* » 01/01/2017 au 31/12/2018

Coûts éventuels

Le projet *Neien Ufank* financé par l'Œuvre nationale de secours Grande-Duchesse Charlotte

Contacts :

Glod Georges

Caritas Solidarité et Intégration (CSI)

Tél : +352 40 21 31 523

E-mail: georges.glod@caritas.lu



2^{èmes} Assises nationales de l'intégration au niveau local

Formation de multiplicateurs

Commune/Institution CEFIS – Centre d'étude et de formation interculturelles et sociales

Objectifs

Former de « *multiplicateurs* » pour sensibiliser à l'inscription des résidents étrangers pour les communales de 2017.

Brève description et approche préconisée

Dans la perspective des élections communales du 8 octobre 2017, les résidents étrangers ont le droit, sous certaines conditions, de s'inscrire sur les listes électorales pour obtenir le droit de vote lors de cette échéance électorale.

Une « *formation de multiplicateurs* » a pour objectif de donner différentes compétences aux participants, notamment :

- Connaître le contexte juridique et les conditions légales pour s'inscrire sur les listes électorales communales, de même que le système électoral
- Connaître les compétences communales et identifier celles qui sont les plus importantes pour leur public
- Communiquer de manière efficace avec leur entourage, leurs membres pour les convaincre de s'inscrire sur les listes électorales communales

Les élections communales sont un moment important d'intégration à l'échelle locale.

Un multiplicateur est une personne de référence au sein de sa communauté, de son groupe de référence, de son institution.

Il est un « *pont* » entre son public et la société luxembourgeoise. Il est autant intégré dans sa communauté que dans la société d'accueil. Il est en contact direct avec ses membres, c'est le cas par exemple d'un responsable d'une association, d'un club de sport, d'une entreprise, d'une délégation du personnel, etc.

Il est impliqué et au courant des enjeux socio-politiques qui se posent en matière de démocratie et droit de vote.

Un multiplicateur permet de diffuser l'information sur le droit de vote aux élections communales par des séances d'information, de formation, des outils de communication à destination de ses membres, de son public.



2^{ièmes} Assises nationales de l'intégration au niveau local

Résultats / plus-values du projet

Le taux d'inscription des résidents étrangers aux dernières élections communales était de 17%. La participation électorale, et plus généralement la participation politique à l'échelle locale favorise l'intégration et le vivre ensemble de tous les résidents par l'exercice du droit de vote, la responsabilisation, la participation aux décisions publiques en favorisant la démocratie locale. L'exercice du droit de vote actif (et passif) représente un enrichissement en favorisant une participation des électeurs et des candidats représentatifs de la diversité de la commune.

Public cible du projet Personnes relais dans la société luxembourgeoise

Lieu du projet et périodicité 28 formations en 2016-2017

Coûts éventuels gratuit

Contact

Frederic MERTZ
CEFIS

Tél : 44743 507

E-mail frederic.mertz@cefis.lu

www.cefis.lu





2^{èmes} Assises nationales de l'intégration au niveau local

« WOK – fir Inklusioun zu Déifferdeng » de la Ville de Differdange.
Une approche transversale pour inciter l'intégration de tous les résidents par le biais des ressources locales déjà existantes: associations, groupes,..

Commune/Institution Ville de Differdange

Organisateur (s) Service à l'Égalité des Chances

Objectifs

Activer et inclure les groupements de personnes (associations et clubs) dans les initiatives visant à améliorer le vivre ensemble. Que ce soit par des collaborations, partenariats, soutiens ou accompagnements.

Brève description et approche préconisée

Création d'un espace de rencontre et d'échanges pour les a.s.b.l. avec la présence d'un responsable communal dont la mission est de favoriser les échanges, recevoir les propositions, offrir des opportunités et créer des impulsions.

Fonctionnement du WOK:

1. on rassemble (associations, compétences, ressources,...)
2. on secoue (échanges, collaborations, partenariats,...)
3. on obtient quelque chose de bon (actions, projets et initiatives,...)

L'intégration est favorisée par considération des lieux de socialisation déjà existants que sont les clubs et associations. Ces acteurs attirent, regroupent et convivent déjà avec des personnes qui ne sont pas forcément intégrées dans les autres volets de la société.

Le recours et la valorisation des ressources et pratiques déjà existantes sur le territoire de la commune permet d'éviter le double emploi, d'optimiser les approches et d'avoir un engagement fort des populations touchées.

Les défis consistent en la recherche d'équilibre entre les impératifs personnels des responsables d'associations, leurs objectifs et coutumes et les usages de fonctionnement de l'administration communale.

Les solutions mises en place donnent une très grande importance aux contacts personnalisés et au ciblage des offres et services en fonction des besoins et attentes des associations.

Particularité du projet est que le responsable communal agit comme intermédiaire pour toutes les ressources nécessaires aux différentes actions.

Les résidents sont directement impliqués puisque les acteurs principaux du projet sont les associations avec leurs membres.





2^{èmes} Assises nationales de l'intégration au niveau local

Résultats / plus-values du projet

L'impact est direct et multiplié grâce au caractère multiplicateur des associations.

Les associations sont plus impliquées dans la commune et la commune est plus au courant des projets et actions initiés sur son territoire. Le fil rouge de l'intégration permet de sensibiliser à une grande échelle, et de manière ciblée, les personnes sur les avantages et bénéfices du vivre ensemble. Ces avantages sont rendus vivants par les exemples et autres réalisations effectuées.

Public cible du projet

Associations ayant leur siège dans la commune et, éventuellement, celles proposant des projets offrant une plus-value à la Ville de Differdange.

Lieu du projet et périodicité

Local "WOK" situé au 1535°C – Creativity hub de Differdange.
Fonctionnement selon les projets ou sur demande.

Coûts éventuels

Uniquement les coûts liés à la réalisation des éventuels projets (en plus des frais de fonctionnement)

Contact

CHEUNG Sing-Loon
Chargé à l'intégration et au handicap
Service à l'Égalité des Chances - Commune de Differdange

Tél : 58 77 1-1558

E-mail: SingLoon.Cheung@differdange.lu

www.differdange.lu/wok

www.facebook.com/wokdifferdange/

Une brochure de présentation existe.





2^{èmes} Assises nationales de l'intégration au niveau local

La gestion du bénévolat dans l'accueil des DPI
expériences de la commune de Dudelange proposant une approche structurée et formative dans la gestion des bénévoles auprès des réfugiés

Commune/Institution **Ville de Dudelange**

Organisateur

Ville de Dudelange

Service à l'égalité des chances entre femmes et hommes

Coordination communale de l'accueil et de l'accompagnement des DPI et primo-arrivants

Objectif

La continuité des efforts d'intégration et de cohésion sociale au niveau local

Brève description et approche préconisée

Le bénévolat est un moyen de favoriser l'intégration par l'engagement dans des activités participatives et intégratives impliquant dans la vie locale tous les habitants de toutes origines socioculturelles.

L'échange entre bénévoles ainsi que l'échange entre les bénévoles et les demandeurs/bénéficiaires de protection internationale et d'autres primo-arrivants s'inscrit dans un processus naturel du vivre ensemble. La possibilité de faire connaissance, de partager des compétences, de développer des expertises dans des situations quotidiennes favorise une compréhension mutuelle et l'élimination de préjugés.

L'appel au bénévolat a connu un grand succès. Le grand intérêt pour le bénévolat a encore renforcé notre décision d'une approche structurée et formative dans la gestion des bénévoles. Le bénévolat est un engagement autonome et supervisé.

La supervision et la gestion du bénévolat nécessite une coordination flexible et cohérente au niveau de l'Administration communale. La Ville de Dudelange a créé un Service de coordination communale pour l'accueil et l'accompagnement pour DPI et primo-arrivants afin d'avoir une ou deux personnes de contact pour toutes questions concernant le bénévolat. Une étroite collaboration avec le gestionnaire de la structure d'accueil pour DPI et d'autres partenaires internes et externes est indispensable pour organiser, coordonner et gérer toutes les questions et toutes les activités.

Vouloir s'engager en tant que bénévole n'équivaut pas à être préparé au contact avec des réfugiés provenant d'un territoire de conflit armé ou des immigrés ayant vécu une situation de précarité dans leur pays d'origine. La Ville de Dudelange et le Service Migrants et Réfugiés de la Croix-Rouge ont pris la décision de mettre en place une formation de base pour les bénévoles désirant s'engager auprès des DPI/BPI et primo-arrivants. Les différents modules de la formation reprenaient des informations sur le contexte général, les aspects clés sur l'apprentissage interculturelle et la définition du rôle et de la responsabilité du bénévole.



2^{èmes} Assises nationales de l'intégration au niveau local

Le bénévolat peut être délicat. Des situations de frustrations pour bénévoles peuvent se produire suite à l'incompatibilité des offres et des besoins ou intérêts. Des conflits peuvent se produire suite à des différends sur le rôle et la responsabilité du bénévole par rapport au rôle et la responsabilité du DPI/BPI ou primo-arrivants ou même par rapport aux professionnelles psycho socioéducatifs. Un suivi régulier dans des groupes de parole pour bénévoles est indispensable pour gérer ces conflits et communiquer des changements et des informations importantes. Le groupe de parole est un endroit d'échange et d'informations et une foire aux questions.

Un des plus grand défis restera d'élargir le bénévolat de façon que tous les primo-arrivants sur le territoire local puissent profiter de cette offre d'accueil et d'accompagnement dans un espace de cohésion sociale qui offre à tous la possibilité de vivre, de travailler et de décider ensemble et ce, dans un esprit de respect mutuel et de solidarité.

Venez découvrir notre approche structurée et formative dans la gestion des bénévoles s'engageant auprès des réfugiés et primo-arrivants et venez poser vos questions.

Public cible du projet

Bénévoles intéressés par donner de leur temps, se rendre utile
DPI/BPI et primo arrivants

Contact

Jeannette Sinnes

Tél :51 61 21 – 208

E-mail : accueildpi@dudelange.lu





2^{èmes} Assises nationales de l'intégration au niveau local

Le projet intégration par le sport de la Ville d'Esch-sur-Alzette – proposer des activités sportives adaptées aux femmes d'origine étrangère

Commune/Institution

Ville d'Esch-sur-Alzette

Organisateur (s) Collège échevinal, Service des Sports

Objectifs

- Proposer des activités sportives pour les femmes en tenant compte de la grande diversité culturelle de la population eschoise
- Favoriser l'intégration par une politique d'insertion des étrangers dans la société locale en utilisant le sport comme puissant moyen d'intégration social
- Combattre toutes les formes d'exclusion et de discrimination

Brève description et approche préconisée

La déclaration prononcée lors du Conseil Européen en décembre 2000 à Nice, établit les principes relatifs aux différents aspects du sport dans le but de préserver la cohésion et les liens de solidarité unissant tous les niveaux de pratiques sportives.

S'il est accessible à tout le monde, le sport est un facteur d'insertion, de participation à la vie sociale, de tolérance, d'acceptation des différences et de respect des règles.

Etant donné que la Ville d'Esch-sur-Alzette possède une population multiculturelle, avec presque 120 différentes nations présentant plus que la moitié de la population, il s'avère opportun d'utiliser le sport comme vecteur d'intégration de la population non-luxembourgeoise.

Dans le cadre du « *Programme de promotion du sport* », la Ville d'Esch-sur-Alzette a mis en place en 2011, le programme « *Intégration par le sport* », proposant des cours hebdomadaires divers pour les femmes de tout âge et de toute nationalité.

Des animatrices sportives, originaires des régions et cultures concernées, cherchent régulièrement le contact avec les femmes dans les écoles et les lieux publics eschois (organisation de stands d'information, distribution de flyers, etc.). De cette manière, la Ville garantit que le thème de l'intégration soit abordé de manière régulière.

Dans une première phase du projet, le programme a été élaboré pour les femmes originaires d'Afrique de l'Ouest et offre des cours de sports qui ont été choisis parmi les propositions exprimées par les femmes concernées.

Dans une deuxième phase, et afin de soutenir le vivre-ensemble et l'inclusion sociale des femmes provenant de l'immigration les cours ont été ouverts à toutes les femmes intéressées.

Résultats / plus-values du projet

L'objectif du programme constitue dans la sensibilisation des femmes pour le sport, de soutenir l'engagement des femmes de toutes origines dans l'activité sportive et d'encourager la mixité et les liens sociaux entre les femmes luxembourgeoises et femmes issues d'autres nationalités.

D'année en année, le nombre de participantes est croissant, arrivant pour la saison 2015-2016 à un nombre total de 121 femmes et jeunes filles pour les cours sportifs réguliers, organisés de manière hebdomadaire.



2^{ièmes} Assises nationales de l'intégration au niveau local

Public cible du projet

Résidents de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Lieu du projet et périodicité

Depuis 2011, la Ville d'Esch-sur-Alzette
Périodicité adaptée au calendrier scolaire

Coûts éventuels

Contact

Norma Zambon

Tél : **Escher Sporthotline : 26 54 34 34**

E-mail: **sports@villeesch.lu**

Brochures disponibles à l'Hôtel de Ville d'Esch-sur-Alzette et sur le site internet www.esch.lu/sport

Facebook : Escher Sport





2^{èmes} Assises nationales de l'intégration au niveau local

Ville d'Esch-sur-Alzette – le PCI comme outil de consultation de la population locale pour définir les priorités à donner aux actions d'intégration locale

Commune/Institution : Ville d'Esch-sur-Alzette

Organisateur(s)

Collège échevinal, Commission consultative communale à l'intégration, Service à l'Égalité des chances

Objectifs

- Dresser un état des lieux de la politique d'intégration de la ville, définir les objectifs principaux de la politique d'intégration et élaborer le plan d'actions en faveur de l'intégration locale en prenant en compte le point de vue des publics concernés;
- Inciter les citoyens et citoyennes à participer aux affaires communales et à la vie dans leur commune ;
- Soutenir les échanges entre résidents et résidentes.

Brève description et approche préconisée

Après le pacte d'intégration (2011 – 2014), la ville a décidé de consolider sa politique à l'intégration par le développement d'un Plan communal intégration.

L'objectif était d'inscrire les actions déjà existantes dans un cadre structuré et cohérent et de proposer des actions nouvelles en collaboration avec les publics concernés.

La démarche choisie par la ville était une démarche participative, incluant la consultation de la population locale.

Les différentes étapes du processus consultatif (septembre 2014 à décembre 2016) étaient les suivantes :

- état des lieux : enquête auprès des résidents et résidentes de la ville ; consultation des données obtenues par les services communaux (actions déjà réalisées, bénéficiaires des offres communales) ;
- groupes de discussion avec les citoyens et citoyennes de la ville : discussion des résultats de l'enquête ; identification des freins principaux à l'intégration (barrières linguistiques, faible mixité dans certains domaines de la vie sociale, faible participation électorale, diffusion de l'information dans une ville multiculturelle) ;
- ateliers thématiques avec les publics concernés : proposition d'actions nouvelles (sur la base de l'état des lieux et des freins à l'intégration identifiés) ;
- assises communales de l'intégration : discussion du plan d'actions proposé.

En tout, une centaine de personnes ont participé au processus, dont environ la moitié ont suivi le processus du début à la fin.





2^{èmes} Assises nationales de l'intégration au niveau local

Les défis liés à cette approche sont:

- une approche consultative implique souvent un processus plus long ;
- l'approche choisie implique un processus complexe qui peut demander une expertise et un accompagnement externe (élaboration du questionnaire, dépouillement du questionnaire, encadrement des groupes de discussion et des ateliers, évaluation des discussions, ...), donc la mise à disposition de ressources financières ;
- il est conseillé d'avoir un service communal ou une personne interne à l'administration pour accompagner le processus en interne ;
- il faut concilier les demandes des différents publics exprimées lors des consultations de la population et les priorités politiques globales;
- il faut être prêt à mettre en question des pratiques communales établies.

Résultats / plus-values du projet

Une telle approche consultative permet à une commune d'entrer dans le dialogue avec les citoyens et citoyennes, de sonder leurs besoins et leurs demandes et d'adapter sa politique à l'intégration.

La consultation de la population locale a contribué à favoriser les échanges, surtout entre les personnes impliquées dans la démarche participative.

L'approche a aussi suscité une dynamique et une volonté de participer plus activement et de manière plus continue dans la mise en place de certains projets.

Citons comme exemple un groupe de femmes, qui s'est constitué en profitant de la dynamique du processus et qui est à l'initiative des *Cafés des langues* et est associé à l'organisation des *Living Library*.

Public cible du projet

Résidents et résidentes de la Ville d'Esch-sur-Alzette
Membres des commissions consultatives communales
Membres des associations de la ville

Lieu du projet et périodicité

Durée du processus consultatif : septembre 2014-décembre 2016
Le Plan communal intégration aura une durée de 3 ans (2017-2020)
En 2020 : évaluation et adaptation du PCI



2^{èmes} Assises nationales de l'intégration au niveau local

Coûts éventuels

Convention avec 4motion et Brainiact (expertise et accompagnement externe)
Soutien financier de l'OLAI (dans le cadre des subsides aux administrations communales pour l'élaboration d'un Plan communal intégration)

Contacts

Codello Daniel
Président de la Commission Consultative à l'Intégration
E-mail: daniel.codello@villeesch.lu

Jemming Nicole
Service Egalité des Chances
E-mail: nicole.jemming@villeesch.lu

Le PCI sera online sur www.esch.lu
après l'approbation du conseil communal (printemps 2017).





2^{èmes} Assises nationales de l'intégration au niveau local

HausCaRe - Agence immobilière sociale du Canton Rédange

Commune/Institution Syndikat De Réidener Kanton
(syndicat des 10 communes du canton de Redang)

Organisateur (s)

Syndikat De Réidener Kanton en étroite collaboration avec l'OS CARE (Offices Social du Canton de Redange)

Objectifs

- Mise à disposition de logements à coût modéré
- Création d'un pool de logements loué auprès de propriétaires privés avec garantie de loyer et de suivi par l'OS CARE
- Possibilité d'inclusion des logements appartenant à la commune et mis à disposition suivant les critères du logement social
- Elargissement des critères d'admission dans un tel logement par rapport aux critères de l'AIS national
- Selon le principe « *think global, act local* » agir au niveau régional, avantages de la proximité, ceci est également un atout envers les propriétaires potentiellement intéressés à adhérer au projet

Brève description et approche préconisée

- Intéressant pour la commune: Création de possibilités de logement à coût modéré et éviter respectivement réduire le nombre des logements inhabités.
- Intégration locale: il s'agit plutôt d'une intégration régionale. Le projet porte sur les dix communes du canton de Redange. Par le biais de la création d'un pool de logements différents, il y a une grande probabilité de trouver le logement adapté et finançable pour le demandeur permettant ainsi à la personne de rester dans la région connue.
- Défis et problèmes: trouver le bon logement au bon prix avec un propriétaire qui adhère au projet; persuader les responsables politiques (conseils communaux) du bien fondé du projet, assurer la gestion et le suivi des logements et clients tant au niveau organisationnel qu'administratif et social.
- Solutions pour résoudre les problèmes: information des responsables communaux par le biais d'une présentation du projet dans tous les collèges échevinaux concernés, présentation du projet au grand public par le biais d'un envoi toutes boîtes, sensibilisation de la population au problème général de la situation sur le marché du logement.
- Originalité: réunir 10 communes autour d'une même idée et la réaliser (et finalement aussi la financer)
- Particularités: Possibilité d'inclusion des logements appartenant à la commune et mis à disposition suivant les critères du logement social et élargissement des critères d'admission dans un tel logement par rapport aux critères de l'AIS national.
- Apport des résidents: mise à disposition de logements décents et à prix abordable



2^{èmes} Assises nationales de l'intégration au niveau local

Résultats / plus-values du projet

- En quelque sorte, la population lutte par le biais de ce projet pour plusieurs causes communes : il s'agit d'un apport concret contre les logements qui restent parfois inhabités pendant des années, il s'agit d'un projet qui favorise l'inclusion sociale puisqu'il ne s'agit pas de complexes de logements entièrement voués à la location sociale (tel que Fonds du Logement), les habitants de ces logements seront certainement moins en danger d'exclusion puisque pas forcément « détectables » en tant que locataire à loyer modéré.
- L'enrichissement pour les propriétaires est celui des partenaires dans la location : le Haus CaRe qui assure la gestion du bien en bon père de famille, l'OS CARE qui assure le suivi des locataires et qui, le cas échéant, peut argumenter la décision de ne plus prolonger cette location et finalement un syndicat de 10 communes représentant plus que 18 000 habitants qui soutient le projet.
- L'enrichissement pour les locataires est certainement la possibilité d'assurer un des besoins vitaux, celui du logement, à un prix de loyer qui permet d'équilibrer la situation financière du locataire. Par ce biais, et par le rééquilibrage des finances, cette personne peut subvenir à ses propres besoins sans devoir recourir aux aides financières de l'Office social et pourra même assurer ses éventuelles obligations financières envers des tiers. Finalement, ce rééquilibrage permettra à la personne d'assurer de nouveau de façon autonome sa vie quotidienne et de pouvoir activement participer à la société avec son nouveau pouvoir d'achat

Public cible du projet

Toute personne résidant dans une des 10 communes du canton de Redange à la recherche d'un logement suivant les conditions du logement à loyer modéré et remplissant les conditions y afférentes. Toute personne qui souhaite pour des raisons professionnelles, privées ou autres venir habiter dans le canton de Redange à la recherche d'un logement et qui remplit des les conditions d'ayant droit au logement à loyer modéré et remplissant les conditions y afférentes.

Lieu du projet et périodicité

Canton de Redange : les communes de Beckerich, Ell, Grosbous, Préizerdaul, Rambrouch, Redange/Attert, Saeul, Useldange, Vichten, Wahl.

Le projet est actuellement limité à 24 mois et a débuté en janvier 2017.

Coûts éventuels

1 agent immobilier social en CDD 24 mois à raison de 0.5 ETP

Contact

Monique Mahowald

Tél : +352 621 887 941

E-mail: monique.mahowald@reidener-kanton.lu



2^{èmes} Assises nationales de l'intégration au niveau local

BETREIT WUNNEN FIR JONK LEIT - HESPER

Commune

HESPERANGE

Organisme gestionnaire:

Service Jeunes et Enfants de la Commune de Hesperange

Service :

Betreit Wunnen fir Jonk Leit

Missions et Objectifs: Service d'aide, de conseil et d'assistance pour personnes adultes

Objectifs :

- Fournir aux personnes demandeurs toutes informations utiles
- Donner conseil dans les démarches administratives à suivre

Service d'hébergement et d'accompagnement

Objectifs :

- Favoriser l'inclusion sociale des personnes par le biais du logement
- Elaboration d'un projet de vie, réalisable
- Renforcer les capacités de la population cible par l'empowerment
- Accompagnement et suivi social

Breve description et approche préconisée

La structure « *Betreit Wunnen fir Jonk Leit* » s'inscrit dans le secteur des services d'hébergement et d'accueil de jour pour personnes adultes. Il vise à assurer un soutien à des usagers adultes en difficultés.

L'encadrement socio-professionnel varie en fonction des besoins individuels et de la demande des usagers. La prise en charge de l'utilisateur peut être complète ou partielle. Ce projet d'inclusion sociale par le logement, permet de faire une passerelle entre la vie de famille et la vie autonome.

Le service a pour objectif d'accueillir et d'héberger de façon continue ou temporaire, plusieurs jeunes adultes, se trouvant dans une situation de détresse.

Il offre aux usagers un encadrement spécialisé et un accompagnement éducatif, psychologique et social adapté aux besoins individuels de l'utilisateur.





2^{èmes} Assises nationales de l'intégration au niveau local

Le service BW vise par ses activités:

- L'épanouissement personnel de l'utilisateur
- Le développement de ses capacités psychiques et sociales
- L'organisation autonome de la vie quotidienne
- L'insertion ou la réinsertion professionnelle
- L'intégration et la participation sociale

Critères d'admission exhaustifs:

- Avoir un titre de séjour valable
- Jouir des droits sociaux luxembourgeois

Spécifications propres à la structure d'accueil Betreit Wunnen fir Jonk Leit :

- Accepte des demandes de jeunes âgés de plus de 26 ans.
- Ne demande pas de frais d'hébergement si le revenu net disponible de l'utilisateur est inférieur à 450 €
- Accepte des demandes de jeunes, qui lors de la demande n'ont pas encore de projets concrets, mais sont motivés afin d'intégrer un projet d'intégration scolaire ou professionnelle
- Accepte des demandes de jeunes adultes sans domicile fixe.

Autres activités réalisées avec la population cible :

- Assistance à la recherche d'emploi
- Acquisition de compétences clés
- Activités culinaires
- Activités hebdomadaires
- Structuration du quotidien
- Formations, éducation et affaires professionnelles
- Recherche de logement
- Sensibilisation et motivation à accepter des offres thérapeutiques
- Assistance au Règlement de dettes
- Assistance à la gestion de Budget
- Démarches et procédures administratives et juridiques
- Premiers achats
- Accompagnement lors des achats



2^{ièmes} Assises nationales de l'intégration au niveau local

Impact au niveau communal

Collaborations étroites avec la commune lors de la phase de planification et en ce qui concerne les démarches administratives.

Priorité est donnée aux jeunes demandeurs issus de la commune de Hesperange. En effet la première année (2011) les jeunes usagers étaient principalement issus de la commune 5 sur 6. Aujourd'hui cela varie fortement.

Participation de jeunes usagers aux projets réalisés par la commune de Hesperange. p.ex. : Phantasyworld, Europart, ...

Étroite collaboration avec le Jugendtreffhesper.

Les jeunes usagers du BW sont aussi membres du Jugendtreff et peuvent jouir de toutes les activités proposées. Certains jeunes y participent activement à différents projets.

Collaboration avec l'Office Social de Hesperange, ceci dans des cas spécifiques, p.ex. demande en assistance juridique.

Public cible du projet

Age minimum: 18 ans
Age maximum: 30 ans
Sexe : hommes et femmes

Disponibilités :

Places disponibles: 6
Disposition des places: 2 chambres simples / 2 chambres doubles

Lieu du projet et périodicité

Maison Wagner
470, route de Thionville
L-5886 Hesperange

Coûts éventuels

Les frais d'hébergement à payer, dépendent du revenu net disponible de l'utilisateur :
si le revenu net < 450 € : pas de participation financière
si le revenu net > 450 € : 1/3 du revenu net disponible frais d'hébergement
1/3 du revenu net disponible épargne

Contact

Huremovic Haris

Tél : 26 36 02 77 ou 661 36 02 88

E-mail: huremovic.haris@jugendtreffhesper.lu

www.jugendtreffhesper.lu

www.hesperange.lu



2^{èmes} Assises nationales de l'intégration au niveau local



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Famille et de l'Intégration
Office luxembourgeois de l'accueil
et de l'intégration



SYVICOL
Syndicat des Villes et
Communes Luxembourgeoises



**AGENCE
INTERCULTURELLE**



LYCÉE TECHNIQUE
POUR PROFESSIONS
ÉDUCATIVES ET SOCIALES



Lycée Ermesinde
Lycée public autonome à plein temps



2^{èmes} Assises nationales de l'intégration au niveau local

Equigaart : Jardin communautaire

Commune/Institution **Commune de Junglinster**

Organisateur (s) *Equigaart asbl*

Objectifs

L'association a pour objet de promouvoir le jardinage biologique, de contribuer au maintien de la biodiversité autochtone et d'assurer des activités destinées à sensibiliser les habitants de la commune de Junglinster au développement durable et à la cohésion sociale.

Elle tentera d'atteindre ces buts par le biais de la mise à disposition de parcelles aux particuliers, de la création de jardins collectifs, d'activités de sensibilisation, de formation, de conférences ou toute autre activité jugée utile.

Brève description et approche préconisée

La commune de Junglinster s'engage résolument dans une vision du développement durable. Cela implique non seulement une dimension écologique mais aussi une approche sociale et économique. Le projet *Equigaart* est un élément de cette stratégie.

Le jardinage biologique est un outil pédagogique qui permet de thématiser les enjeux environnementaux, les questions liées à notre mode de production et de consommation et aussi la manière dont nous assumons collectivement ses enjeux.

L'approche communautaire est en lien avec l'idée que les défis de notre société ont besoin d'une réponse globale et que les communautés locales doivent réfléchir ensemble comment les résoudre. Cette démarche présuppose que les habitants d'une commune sont intégrés au processus, c'est-à-dire qu'ils ont la possibilité de participer à l'émergence de nouvelles pratiques sociales et économiques et écologiques.

Le jardinage collectif permet aux habitants de se rencontrer autour d'un projet commun et de créer un espace d'échange très concret. Le jardinage est une activité qui est accessible à tous, indépendamment de l'âge, de l'origine sociale ou culturelle. La diversité culturelle ajoute même une plus-value, car elle constitue une richesse d'expérience qui se partage facilement.

Le défi de la langue commune existe mais n'a jamais posé un obstacle majeur. Dans les activités de jardinage, on réussit facilement à dépasser la dimension « identitaire » pour se concentrer sur les aspects pratiques de la communication. Il se trouve toujours un moyen d'utiliser une langue commune ou de recourir à quelqu'un pour traduire l'essentiel d'une conversation.

Le jardinage amenuise fortement les différences sociales. Le matériel de base est peu cher et les compétences demandées sont peu en lien avec la position professionnelle ou sociale de la personne. Le projet permet de créer un espace « égalitaire ». Les participants peuvent avoir une parcelle pour cultiver les légumes pour leur besoin propre et sont invités à participer à du jardinage communautaire. Comme les parcelles sont redistribuées chaque année et que les outils appartiennent à l'association, il n'y a pas d'appropriation et de différenciation comme on peut le rencontrer dans un projet de type « jardins ouvriers ».



2^{ièmes} Assises nationales de l'intégration au niveau local

Les moments communs (une soirée de grillade, un moment de formation, un chantier collectif...) sont des espaces de rencontre à haute valeur ajoutée au niveau de l'intégration. La philosophie se construit autour de l'idée de faire se rencontrer les habitants, de se connaître, de s'apprécier et de construire un bout d'avenir ensemble.

Résultats / plus-values du projet

Le projet rassemble chaque année entre 15 et 30 familles pour la saison de jardinage. Elle permet à de nombreuses personnes de se rencontrer et d'échanger. Nous avons observé que les origines sociales de participants sont très diverses : on rencontre autant un retraité luxembourgeois, une jeune famille française, un fonctionnaire européen anglais qu'une femme de ménage portugaise. Même si cette liste peu paraître stéréotypée, on se rend compte que ces personnes auraient probablement peu de chance de se rencontrer dans d'autres espaces ou situations.

De plus, le jardinage est une activité qui, naturellement, invite au bavardage : les échanges informels entre les personnes sont la base de la création de liens sociaux nouveaux.

Les liens forts que le projet *Equigaart* entretient avec les autorités communales permet aussi à certains de mieux connaître le monde politique et administratif local et promeut donc une intégration politique des nouveaux arrivants.

Public cible du projet

Les habitants de toute origine de la commune

Lieu du projet et périodicité

Le projet est situé sur les champs exploités en maraîchage biologique par le Forum de l'Emploi à Junglinster.

Coûts éventuels

La commune, à travers les subsides alloués à *Equiclic* asbl, a cofinancé le démarrage du projet (investissement de départ de l'ordre de 3000 euro).

L'asbl *Equigaart* est aujourd'hui autofinancée.

Contacts

Mike Hagen - président

gsm : 621 196 422

E-mail : mhagen@pt.lu

Paul Estgen- secrétaire

gsm : 691 787615

E-mail : paul.estgen@pt.lu

E-mail : info@equigaart.lu

www.equigaart.lu



2^{èmes} Assises nationales de l'intégration au niveau local

**LISKO- Lëtzebuenger Integratiouns- a Sozialkohäsiouns-Zenter
Croix- Rouge luxembourgeoise**

Service d'accompagnement social spécialisé ayant pour mission l'intégration des bénéficiaires de protection internationale (BPI)

Présentation

Le service LISKO, conventionné avec le Ministère de la Famille et de l'Intégration, lancé au 1er avril 2016, vise à garantir l'intégration sociale au niveau communal des personnes bénéficiaires de protection internationale (statut de réfugié et statut conféré pour protection subsidiaire), l'intégration passant par l'« empowerment » ainsi que par le soutien à l'ancrage local et la construction d'un réseau.

Cette intégration est obtenue par un accompagnement social individuel spécialisé qui englobe toutes les actions et démarches auprès des offices sociaux, des différentes administrations et associations pour promouvoir l'accès au logement (Fonds du Logement, SNHBM, AIS, Wunnengshëllef.), à l'emploi, à la formation, à la santé, à l'éducation des enfants et l'aide à s'orienter au quotidien.

Pour atteindre ses objectifs le service est formé à l'interculturalité et travaille avec des interprètes interculturels.

L'activité du service permet au niveau communal de :

- s'appuyer sur une personne-relais qui pourra mettre en réseau tous les concernés - en cas de besoin, faire appel à un interprète, notamment, pour les instituteurs, les maisons-relais et les crèches – identifier les besoins de terrain et contribuer au développement d'actions intégratives locales
- décharger les offices sociaux par une prise en charge individuelle spécialisée et intensive.

La méthodologie du service implique la participation active des bénéficiaires à leur projet d'intégration personnalisé, l'apprentissage des langues (principalement le français) étant évidemment considéré comme un des point-clés de l'intégration.

Afin de promouvoir l'intégration durable sur le territoire communal, et donc, un ancrage local et associatif, le service LISKO a mis en place un système de garantie pour les propriétaires afin de favoriser l'accès au logement privé.

De même, des workshop et séances d'information concernant le logement et les démarches administratives sont proposés aux bénéficiaires pour combler le fossé interculturel.

Le service LISKO accorde une attention particulière aux jeunes adultes de moins de 25 ans. En effet, ils sont en principe exclus du droit au RMG. Ces derniers sont donc orientés à bon escient vers des projets spécifiques (CASNA, SLEMO, pré-SVO, SVO, formations,...). La prise en charge de ces jeunes s'oriente sur le modèle de l'office social de Sanem (cf. Speed table 1, bloc 3).



2^{èmes} Assises nationales de l'intégration au niveau local

LISKO collabore également avec l'OLAI dans le cadre de l'intégration des personnes provenant du programme européen de réinstallation.

L'intervention du service LISKO prend fin avec l'accomplissement de toutes les démarches menant à l'intégration. En cas de besoin, les intéressés sont orientés vers les offices sociaux ou autres services compétents.

Quelques chiffres

En 2016, le service LISKO a suivi 496 dossiers, à savoir 1262 personnes.
Un peu plus d'un tiers de la population suivie est âgée entre 31 et 40 ans.
Il s'agit majoritairement de personnes provenant de Syrie, d'Irak et d'Erythrée.

Lieu du projet

Les locaux du service se trouvent à Luxembourg-Ville. LISKO étant un service à couverture nationale, les 12 assistants sociaux se déplacent sur les lieux de vie des bénéficiaires et les accompagnent dans leurs démarches auprès des différentes institutions.

Contact

Croix-Rouge – LISKO
Lëtzebuurger Integratiouns- a Sozialkohäsiouns-Zenter

64, rue Charles Martel
L-2134 Luxembourg

Tél : 2755 - 5602
E-mail: ressource.integration@croix-rouge.lu

Le service propose des permanences hebdomadaires pour accueillir et inscrire les BPI

- les mercredis de 08 :30 à 11 :30
- les jeudis de 14 :00 à 16 :00 heures



2^{èmes} Assises nationales de l'intégration au niveau local

Groupe de travail coordonnant les initiatives de la Ville de Luxembourg dans l'intégration scolaire des enfants réfugiés: *aperçu des synergies et mise en place de projets*

Commune/Institution **Ville de Luxembourg**

Objectifs

- Meilleure intégration des enfants demandeurs de protection internationale DPI et bénéficiaire de protection internationale BPI au sein des écoles publiques
- Amélioration du travail en réseau et de partenariat

Brève description et approche préconisée

L'intégration des enfants de cultures diverses et de compétences linguistiques variées fait partie intégrante du travail de l'enseignement fondamental et le savoir-faire est bien acquis (plus de 70% de personnes non-luxembourgeoises vivant sur le territoire de la Ville).

Le but est de permettre aux enfants DPI de s'intégrer dès que possible dans nos classes. Le soutien par des cours d'accueil et l'intégration de classes étatiques dans les locaux scolaires accélère l'intégration des enfants et des familles et renforce la cohésion sociale dans les quartiers. Afin de permettre aux parents de participer plus rapidement à la vie sociale luxembourgeoise, l'accueil de leurs enfants au sein des foyers scolaires est important. Le contact régulier entre familles DPI et résidents est ainsi facilité.

Plusieurs démarches sont entreprises :

- intégration des élèves DPI dans les classes régulières dans la mesure du possible (ex. Gare)
- pour les classes étatiques isolées l'intégration est favorisée du fait que les enfants de ces classes partagent une même cour de récréation respectivement les aires de jeux pendant les activités périscolaires (site Adam Roberti)
- souhait d'organiser certaines activités en commun (cours EPS, visites culturelles, action Bambësch, activités nature, ...)
- souhait d'intégrer des classes étatiques au sein de certains établissements (étude de faisabilité en cours)
- accueil des enfants DPI au sein des foyers scolaires (ex. Foyer scolaire Eich et Kannernascht (Asti))
- travail étroit entre partenaires (ex. Groupe de travail « réfugiés » de la commission scolaire avec entre autres l'échevin responsable, des représentants de la commission scolaire, du service de l'enseignement, de l'inspectorat, des enseignantes concernées, des représentants des foyers scolaires, des représentants des foyers DPI, les partenaires locaux de l'intégration, un représentant du service « Intégration et besoins spécifiques »)





2^{èmes} Assises nationales de l'intégration au niveau local

Quels sont les défis et les problèmes abordés par cette approche ?

Les défis et problèmes se situent surtout au niveau de l'accueil des enfants DPI:

- la grandeur des foyers d'accueil-logement, les structures d'accueil actuelles ont pour conséquence une répartition très inégale au niveau des quartiers de la Ville
- salles disponibles dans nos établissements scolaires
- places disponibles dans les Foyers scolaires, incluant la grandeur des locaux, personnel,...
- difficultés linguistiques
- attribution du risque de pauvreté pour les familles/ enfants DPI
- le contingent en leçons d'enseignement attribué
- la fluctuation des effectifs suite aux vagues d'arrivées de nouvelles familles DPI et leur répartition à travers le pays
- problème de gestion informatique, le programme « scolaria » du MENJE ne permet pas la flexibilité nécessaire pour documenter l'échange réel entre classes étatiques et classes normales du fondamental

Quelles sont les solutions proposées pour les résoudre ?

Les problématiques ainsi que de solutions possibles sont thématiques au sein du groupe, voire un projet de réorganisation des cours d'accueil et des classes étatiques au niveau de la ville de Luxembourg sera élaboré (comment gérer au mieux les ressources en personnel enseignant pour l'intégration des primo arrivants). Les salles disponibles ainsi que les priorités d'accueil dans les différents quartiers avec une planification future permettent de prévoir des embauches complémentaires au niveau de certains foyers scolaires. Le cas échéant des transports sont coordonnés en lien avec le service bus et les agents du service parking (accompagnement).

Originalité de la démarche

Travail en réseau avec l'ensemble des partenaires

Ses particularités

L'appui politique ainsi que l'implication des différents partenaires permet de définir des objectifs communs et de trouver des solutions adaptées.

L'apport des résidents

Des résidents sont présents au niveau de la commission scolaire et du groupe de travail.

Résultats / plus-values du projet

L'accueil au sein de nos écoles et foyers scolaires permet une meilleure intégration au niveau des différents quartiers. Des contacts quotidiens entre familles résidents et DPI favorisent l'intégration, la connaissance mutuelle, la solidarité et la cohésion sociale.





2^{èmes} Assises nationales de l'intégration au niveau local

Public cible du projet

Enfants et familles DPI (territoire de la Ville de Luxembourg)

Enfants et familles résidents des différents quartiers

Partenaires multiples (Inspectorat, Enseignement, Foyers scolaires, Foyers DPI, partenaires locaux, différents services de la VdL)

Lieu du projet et périodicité

Ecole fondamentale Gare ainsi que d'autres établissements scolaires fondamentaux de la Ville de Luxembourg

Classes étatiques sur le territoire de la VdL

Rencontres tous les 2 mois du groupe de travail (ou plus si besoin)

Coûts éventuels

Les coûts varient selon les différents besoins existants et sont difficilement chiffrables étant donné que des créations de postes, agrandissements/rénovations de locaux, interventions diverses de différents services et partenaires deviennent nécessaires.

S'agissant de responsabilités communales, ces frais sont pris en charge sur les budgets des différents services.

Contacts :

Romain Roden - service de l'enseignement

E-mail: rroden@vdl.lu

Sabine Tonnar - enseignante





2^{èmes} Assises nationales de l'intégration au niveau local

Ville de Luxembourg - le PCI comme outil de sensibilisation à l'interculturel visant à impliquer les services et agents communaux ainsi que les acteurs locaux

Commune/Institution **Ville de Luxembourg**

Objectifs

- Meilleure planification des actions d'intégration dans les différents domaines (éducation, culture, loisirs, habitat et emploi, logement, participation socio-politique...)
- Sensibilisation des services et acteurs aux défis de l'interculturel
- Identification des besoins/souhaits exprimés et implication des services et acteurs
- Amélioration d'actions existantes et développement d'initiatives nouvelles et innovantes
- Meilleure intégration scolaire des enfants de diverses origines et cultures (migrants, DPI et BPI)
- Amélioration du travail en réseau et de partenariat
- Développement des compétences et connaissances
- Renforcement des interactions entre les divers groupes socio-culturels afin de créer la confiance réciproque et la cohésion sociale

Brève description et approche préconisée

Avec 70% de résidents non-luxembourgeois, les différentes cultures font partie intégrante de la vie quotidienne sur le territoire de la Ville de Luxembourg. Planifier des actions consciemment afin de favoriser l'intégration de tous les résidents est un enjeu important à prendre en compte au niveau des différents services et des projets et actions.

L'élaboration de l'état des lieux sur la diversité culturelle en vue d'arriver à un PCI est réalisée en collaboration avec le CEFIS (Centre d'Etude et de Formation interculturelles et sociales) qui accompagnera également l'établissement du Plan d'action.

L'état des lieux, interne et externe, première étape pour arriver vers un PCI, se compose des parties suivantes :

1. Approche quantitative:

1. Analyse **statistique** des données sur la diversité culturelle (population, usagers, personnel)
2. **Sondage** auprès du personnel de la Ville sur la **perception** de la diversité dans le cadre de l'exercice du travail

2. Approche qualitative:

1. **Entretiens semi-directifs** avec l'ensemble des **services** et structures de la Ville sur leur expérience professionnelle face à la diversité et les initiatives en faveur de l'intégration
2. Consultation des principaux **acteurs associatifs et institutionnels** de la diversité culturelle sur le territoire de la Ville
 1. Lors de 5 soirées thématiques et par questionnaires
 2. Echanges et entretiens qualitatifs avec des associations-clefs et la CCCI



2^{èmes} Assises nationales de l'intégration au niveau local

Les différentes analyses ont mises en évidence des problématiques rencontrées par les différents acteurs, des souhaits et des propositions d'actions. Ces informations ont été synthétisées en recommandations qui serviront à alimenter le futur plan d'action. L'état des lieux est validé par le collège échevinal et présenté et discuté au sein d'une réunion conjointe de trois commissions communales.

La rencontre de l'ensemble des services ainsi que le questionnaire en ligne ont permis une sensibilisation interne importante et de recueillir une vue globale sur les actions existantes. pour favoriser l'intégration.

La consultation de citoyens et d'organisations externes lors des soirées thématiques ainsi que les échanges avec des acteurs-clés et avec la Commission Communale Consultative d'Intégration ont permis une implication active de différents partenaires et le recueil des préoccupations et pratiques et projets d'acteurs externes relatives à l'intégration réciproque. L'information et la possibilité de participation des commissions consultatives et des instances communales participent également à la très large sensibilisation au sujet de l'intégration.

Les thèmes des 5 soirées étaient les suivants:

- Le travail et l'habitat comme facteurs d'intégration. Comment faciliter le processus d'accès au logement et à l'emploi?
- Éducation et intégration scolaire des enfants de migrants, comment garantir l'égalité d'accès à l'éducation en tenant compte de la diversité croissante de la population scolaire?
- L'accueil de nouveaux arrivants et l'aide sociale, comment familiariser les habitants avec leur nouveau cadre de vie et par quels moyens subvenir à leurs besoins?
- Faciliter l'intégration par le biais de la culture, du sport et des loisirs, comment renforcer la cohésion sociale dans une situation de diversité?
- La participation sociopolitique des populations issues de l'immigration, comment favoriser la démocratie participative et associer les citoyens au processus de prise de décision?

La suite du projet va être accompagnée par un comité de pilotage qui se compose du responsable politique de l'intégration, d'un représentant de la Commission Communale Consultative d'Intégration, de plusieurs représentants des services ainsi que d'observateurs extérieurs (CEFIS, OLAI).

Résultats / plus-values du projet

L'état des lieux exhaustif alliant diverses méthodes et sources, a permis d'avoir une vue globale sur des préoccupation et pratiques en lien avec l'intégration. Il a également contribué à une pré-sensibilisation importante, interne et externe, de sorte qu'il constitue une bonne base de départ dans la démarche devant aboutir à un PC, en joignant l'information à la détermination de pistes à suivre dans le futur. Le brassage d'idées permet déjà de déceler des possibles actions-pilotes à préciser au sein du PCI.

La mise en place d'évaluations régulières et d'un comité de pilotage permet de prendre en compte des besoins nouveaux au courant des années à venir.



2^{ièmes} Assises nationales de l'intégration au niveau local

Public cible du projet

Services, commissions et instances communales de la Ville de Luxembourg
Partenaires externes du domaine de l'intégration
Partenaires externes des thématiques abordés lors des soirées thématiques

Lieu du projet et périodicité

Etat des lieux de janvier 2015 à juin 2016
Validation de l'Etat des lieux en automne 2016

Coûts éventuels

Le choix d'un intervenant externe et d'un établissement d'un état des lieux interne et externe assez complet entraîne certainement des coûts plus importants, mais permet d'avoir une bonne base de travail en vue de l'élaboration d'un PCI impliquant l'ensemble des partenaires.

Contacts

Esther Cornero / Madeleine Kayser - Service Intégration et besoins spécifiques

E-mail: ecornero@vdl.lu / makayser@vdl.lu

Sylvain Besch/Frédéric Mertz - CEFIS asbl

Tél : 691-964447 / 44743-501

E-mail: sylvain.besch@cefis.lu / frederic.mertz@cefis.lu





2^{ièmes} Assises nationales de l'intégration au niveau local

Elaboration d'un Plan Communal Intégration PCI régional

Commune/Institution **MISELERLAND**

Objectifs

Améliorer le vivre ensemble en rapprochant les citoyens de la région

Brève description et approche préconisée

- Rapprochement des communes dans le but de créer une dynamique d'intégration régionale, solidaire et coordonnée.
- Développement d'un service d'intégration régional commun
- Mise en réseau des CCCIs et de leurs responsables afin de favoriser la communication et la transmission d'informations
- Identifier et partager les initiatives locales réalisées et envisager, le cas échéant, une éventuelle démarche régionale.
- Interventions individuelles et en groupe avec les responsables des communes membres dans le but d'adopter une politique d'intégration de toutes les personnes qui résident et qui désirent résider dans la région.

Résultats / plus-values du projet

- Impact général sur la dynamique communale en matière de vivre ensemble. La mise en réseau des communes d'une région dans le cadre d'un PCI, l'échange et l'inspiration qui en résultent enrichissent nettement les populations de toutes les communes.
- Diminuer les préjugés et mieux se connaître
- Favoriser la communication à l'intérieur des communes et au niveau intercommunal

Public cible du projet

Tous les citoyens de la région

Lieu du projet et périodicité

Toute la région Mosellane

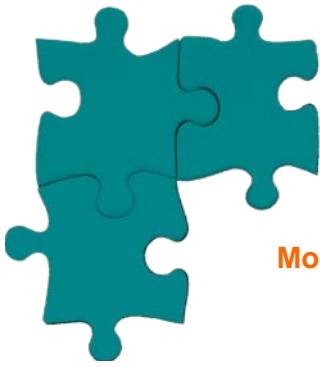
Coûts éventuels

Contact

Joëlle Golinski

Tél: 750 139

E-mail: joelle.golinski@miselerland.lu



2^{èmes} Assises nationales de l'intégration au niveau local

Move Together, magazine sur l'intégration des diverses cultures

Commune/Institution : Mouvement pour l'Égalité des Chances, pour tous – MEC asbl

Objectifs : Favoriser l'intégration des nouveaux arrivants et la cohésion sociale

Brève description et approche préconisée

Move Together est un magazine qui a pour objectif d'informer les nouveaux arrivants sur la culture du Luxembourg, mais aussi sur les activités organisées et informations utiles pour favoriser leur intégration dans la société d'accueil.

Ce magazine trimestriel est trilingue, français, anglais et arabe. Il est distribué gratuitement dans tous les foyers et maisons d'accueil du pays. Les particuliers peuvent aussi l'obtenir moyennant la souscription d'un abonnement.

Nous donnons la possibilité également à toute association dont l'objet est en relation avec les nouveaux arrivants de se présenter par l'intermédiaire de la rubrique initiative locale.

Des workshops composés de participants locaux et de réfugiés sont régulièrement organisés en parallèle, afin de développer certains points culturels que le magazine mettra en évidence.

Le principal défi est la traduction en langue arabe. Pour cela, nous travaillons avec une journaliste irakienne. De plus, il y a un énorme travail de graphisme. Nous avons en effet décidé de juxtaposer les trois langues du magazine afin de susciter la curiosité des lecteurs pour la découverte de l'une ou l'autre langue.

Il s'agit du premier magazine en langue arabe qui contribue à informer et enrichir culturellement les nouveaux arrivants arabophones.

Résultats / plus-values du projet

Grâce à l'accès à l'information, les nouveaux arrivants peuvent participer à des activités où ils auront la possibilités de rencontrer des locaux et ainsi d'échanger.

La sensibilisation culturelle par l'intermédiaire du magazine les aident à mieux comprendre le mode de vie de la société d'accueil et favorise le vivre ensemble.

Public cible du projet | Les nouveaux arrivants

Lieu du projet et périodicité

Tous les foyers d'accueil du Luxembourg

Coûts éventuels

Le projet est soutenu financièrement par l'Oeuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte (appel à projets mateneen).

Contact

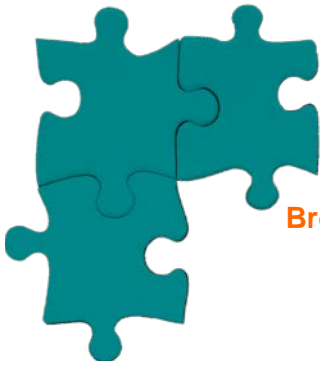
Pattou Aurélia

Tél : 26.72.00.35

E-mail: aurelia.pattou@mecasbl.lu

www.mecasbl.lu





2^{èmes} Assises nationales de l'intégration au niveau local

Brochure d'information destinée aux administrations communales « *tout savoir sur l'accueil de DPI dans ma commune* »

Commune/Institution OLAI - Office Luxembourgeois de l'Accueil et de l'Intégration

Objectifs

Offrir un catalogue de réponses aux communes qui ont, ou qui vont dans le future, accueillir des demandeurs d'asile sur leur territoire.

Brève description et approche préconisée

Il s'agit de soutenir les administrations communales dans les démarches officielles et les procédures en vigueur et de mettre à leur disposition une brochure d'informations sur l'accueil des résidents des structures d'hébergement.

De nombreuses questions se posent lors de l'ouverture d'une structure d'hébergement pour demandeurs de protection internationale.

Que doit faire l'administration communale pour accueillir les résidents de ces structures ? Quels sont les différents statuts ?

Qui sont les institutions responsables ?

A qui s'adresser en cas de besoin ?

Cette brochure recueille les réponses aux questions les plus fréquemment posées par les communes dans plusieurs domaines (accueil, éducation, santé, logement, travail socio-éducatif, bénévolat, droits et devoirs).

La brochure « *tout savoir* » est évolutive et sera actualisée au fur et à mesure que le cadre légal ou la réglementation officielle change.

C'est un outil dynamique qui s'adresse avant tout aux agents communaux et aux élus.

Résultats / plus-values du projet

Les informations ont été recueillies en collaboration avec les institutions responsables et les partenaires ministériels de l'OLAI, afin de fournir aux communes des réponses fiables aux questions administratives et procédurales concernant l'accueil de DPI (voir de BPI).

La communication et la diffusion d'informations fiables est primordiale pour la compréhension des acteurs impliqués dans l'ouverture et la gestion de structures d'hébergement.

Public cible du projet

Administrations communales et décideurs politiques

Coûts éventuels

La brochure sera téléchargeable **gratuitement** sur le site de l'OLAI (et de ses partenaires)

Contacts

Sandy FOURNELLE

Tél : 247 85752

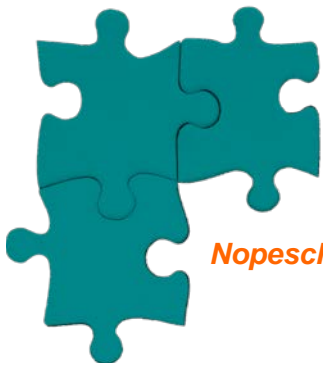
E-mail: sandy.fournelle@olai.etat.lu

Nathalie MEDERNACH

Tél : 247 85753

E-Mail : nathalie.medernach@olai.etat.lu





2^{ièmes} Assises nationales de l'intégration au niveau local

Projets favorisant l'intégration dans la commune de Remich
Nopeschfest, Poterowend, Café social, Café des parents et Ambassadeurs de voisinage

Commune/Institution

Commune de Remich

Objectifs

Ces projets visent à favoriser le contact, de développer des liens sociaux et d'aider les nouveaux arrivants à mieux s'implanter dans la vie locale au sein de la commune.

Brève description et approche préconisée

- Le «*Nopeschfest*» est une bonne occasion de rencontrer ses voisins pour développer la convivialité au sein de la vie locale. Cette fête favorise donc le contact entre les résidents de différentes origines et développe le lien social. Le premier «*Nopeschfest*» a eu lieu en 2007 et n'a depuis cessé de s'agrandir. En 2016, 13 rues ont contribué à l'organisation et nous avons atteint un total de 300 participants.
- Notre table de conversation, que nous organisons sous le titre de «*Poterowend*», vise à donner la possibilité de pratiquer le luxembourgeois et d'approfondir les connaissances linguistiques pendant un moment de conversation conviviale, ludique et détendu. Le projet, qui a lieu une fois par mois, combat donc les préjugés en rassemblant résidents et nouveaux arrivants, tout en laissant les apprenants s'exprimer en luxembourgeois et gagner en confiance pour ensuite parler au quotidien la langue apprise.
- Le «Café social» est un lieu de mixité sociale et culturelle, qui accueille toutes les nationalités, des hommes aussi bien que des femmes, pour se rencontrer, sortir de la solitude et de l'oubli, trouver une écoute. Ce projet est organisé par l'épicerie sociale qui a ouvert ses portes en 2016 à Remich et qui accueille désormais les familles en situation de précarité vivant dans les communes de Bous, Lenningen, Remich, Schengen, Stadtbredimus, Waldbredimus, Dalheim, et Mondorf-les-Bains.
- De l'autre côté, le «Café des parents» permet aux résidents de la commune ayant des enfants, de rencontrer d'autres parents dans un cadre ouvert et une atmosphère conviviale. L'idée est de s'échanger et d'apprendre les uns des autres. Ce lieu de rencontre est organisé par l'antenne Est de l'école des parents qui regroupe les 6 communes de Betzdorf, Echternach, Grevenmacher, Junglinster, Remich et Schengen.
- Finalement, le projet des «ambassadeurs de voisinage» vise à faciliter l'intégration des nouveaux arrivants dans la commune. L'ambassadeur est un bénévole qui est bien intégré dans la vie locale et qui peut de ce fait, aider les nouveaux arrivants à mieux s'implanter dans la commune. Les ambassadeurs sont libres de décider combien de temps ils souhaitent consacrer à une personne intéressée, le but étant de conseiller ou d'informer les nouveaux arrivants et non de faire les démarches administratives à leur place.





2^{ièmes} Assises nationales de l'intégration au niveau local

La commission de l'intégration de la Ville de Remich s'engage à accompagner les ambassadeurs de voisinage, à rester à leur disposition en cas de questions et à les informer régulièrement sur les changements administratifs survenus dans la commune.

Résultats / plus-values du projet

Tous nos projets visent à rapprocher les résidents de notre commune les uns des autres, afin de favoriser les liens sociaux et de combattre les préjugés.

Ces plateformes qui facilitent l'échange entre les voisins sont souvent en lien avec un objectif précis comme l'apprentissage de la langue luxembourgeoise pour le «*Poterowend*» ou les difficultés rencontrées au niveau des démarches administratives en lien avec la commune pour les «*ambassadeurs de voisinage*».

Les activités, qui sont portés par de nombreux bénévoles ont toujours comme but principal d'améliorer le vivre ensemble au sein de notre commune et de favoriser l'intégration de tous les nouveaux arrivants au niveau local.

Public cible du projet

- Les nouveaux arrivants
- Les résidents de la commune

Lieu du projet et périodicité

Coûts éventuels

Contact

GEIMER Martine

Présidente de la commission de l'intégration de Remich

Tél : 23 69 21 / 661 266 601

E-Mail: kema@tango.lu



2^{èmes} Assises nationales de l'intégration au niveau local

Nice to meet you - initiative de l'office social Résonord proposant des échanges entre résidents et réfugiés syriens

Commune/Institution **RESONORD**

Objectifs

Rapprocher les personnes de différentes origines, favoriser la compréhension et le respect mutuel, éliminer les préjugés entre les différentes cultures, renforcer la cohésion sociale.

Brève description et approche préconisée

C'est un échange interculturel qui se fera sous forme d'ateliers.

Le projet se déroulera au Nord du Luxembourg, dans les 9 communes membre du centre social RESONORD avec une population de 23.316 habitants.

Cette région rurale reste cependant mal accessible et souvent mal connecté aux transports publics. Il est assez compliqué de se déplacer si on n'a pas une voiture à sa disposition. Les Syriens qui vivent actuellement au Nord du Luxembourg se trouvent dans des structures de taille moyenne ou dans des petits villages.

Le projet « *Nice to Meet You* » favorise l'intégration des syriens par les échanges culturels. La population locale a la possibilité de faire connaissance et d'accueillir les nouveaux habitants ce qui aide à faire diminuer les préjugés par rapport à une nationalité, la religion et une culture étrangère. Le porteur de projet est convaincu qu'en aidant les gens à se rencontrer et s'échanger permettra à surmonter les préjugés et à accepter l'autre culture.

Résultats / plus-values du projet

- sensibiliser les résidents
- améliorer l'accessibilité des activités
- favoriser l'intégration des nouveaux arrivées dans une région rurale
- renforcement de la cohésion sociale

Public cible du projet

Luxembourgeois et Syriens

Lieu du projet et périodicité

6 Ateliers de sujets divers, 2 à 3 fois par an, selon besoin

Coûts éventuels

Frais de personnel encadrant, Interprète, Communication et Publication...

Contact

Julia Gregor

Tél : 27 80 27

E-mail: julia.gregor@resonord.lu

www.resonord.lu

facebook

flyers



2^{èmes} Assises nationales de l'intégration au niveau local

Mesures d'aides et d'intégration sociale pour nouveaux arrivants et réfugiés déployées par l'Office social de la Commune de Sanem

Commune/Institution **Office social de la commune de Sanem**

Organisateur (s) : SCHLESSER Jean-Pierre, CROUGHS Geoffrey

Objectifs

Explication de diverses mesures entreprises en faveur des bénéficiaires de la protection internationale (BPI) du Foyer géré par l'OLAI dans la Commune de Sanem.

Brève description et approche préconisée

Le Foyer géré par l'OLAI se situant dans la Commune de Sanem, héberge environ 65 hommes DPI/BPI. Il est donc primordial que la Commune de Sanem fasse son possible afin d'intégrer ces personnes au mieux à la société luxembourgeoise.

Lors de l'année 2016, l'Office social de la Commune de Sanem, qui travaille en étroite collaboration avec la Commune, a été confronté à plusieurs problématiques qui n'ont pu être résolues qu'au niveau communal, car aucune solution nationale n'a pu être proposée à ce jour.

L'Office social de la Commune Sanem s'est interrogé principalement sur ces deux points

- Quelles options existent-ils pour les BPI de – 25 ans, sachant que ceux-ci doivent être considérés comme des résidents luxembourgeois, ce qui implique qu'ils n'ont pas droit au RMG et que l'OLAI n'est plus compétent pour ces personnes ?
- Que prévoit l'Etat luxembourgeois concernant le regroupement familial des BPI, sachant que ceux-ci peuvent demander le regroupement familial dans un délai de trois mois suivant l'octroi du statut de protection internationale?
Passé ce délai, le réfugié reconnu est soumis aux mêmes conditions qu'un ressortissant de pays tiers.
Existe-il une aide financière pour aider les BPI à regrouper leur famille ?

Concernant les BPI de moins de 25 ans l'Office social de la Commune de Sanem a décidé de leurs accorder :

- la cotisation mensuelle de l'assurance maladie de 107,58 €
- un bon pour médicaments selon besoin
- le tiers payant social
- un argent de poche de 100,00€ par mois
- un bon pour cours de langue selon besoin
- un titre de transport gratuit selon besoin
- un bon alimentaire pour "Eis Epicerie Zolwer"
- un bon d'hygiène (par le biais du projet FEAD (UE))



2^{èmes} Assises nationales de l'intégration au niveau local

Ces mesures ont été décidées afin que ces personnes ne se retrouvent pas sans aucune ressource, ce qui rendrait leur intégration encore plus compliquée et engendrerait de nombreuses frustrations.

Concernant le regroupement familial pour les BPI, l'Office social de Sanem a décidé :

Après analyse de la situation financière du demandeur, l'Office social de la Commune de Sanem peut avancer les frais de voyage pour la famille du BPI (conjoint et enfants).

Le demandeur devra cependant apporter les pièces nécessaires afin de vérifier le montant de ce voyage.

Ce montant pourra recouvrir les frais de voyage ainsi que les frais administratifs liés à la demande de regroupement familial.

L'Office social de la Commune de Sanem insiste sur le fait que ce montant est remboursable par le bénéficiaire.

Résultats / plus-values du projet

Le projet permet aux bénéficiaires de protection internationale, de retrouver leur famille, et ainsi de pouvoir entreprendre pleinement leurs parcours d'intégration sans incertitude et angoisse.

Il permet également aux jeunes BPI de moins de 25 ans d'avoir un minimum de qualité de vie afin que ces derniers ne se sentent pas complètement délaissés.

Public cible du projet

BPI de moins de 25 ans et BPI voulant effectuer un regroupement familial endéans les 3 mois suivant l'octroi du statut de protection internationale.

Lieu du projet et périodicité

Toutes ces actions qui ont été approuvées par le conseil d'administration de l'Office social de la Commune de Sanem sont révoquables à tout moment.

Coûts éventuels

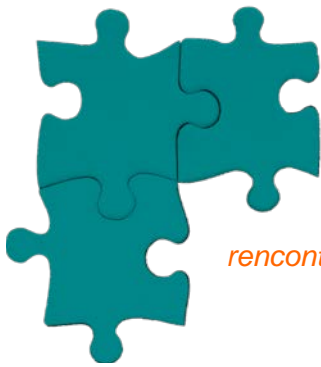
Non définissable à l'heure actuelle

Contact

CROUGHS Geoffrey

Tél : 59 30 75 - 898

E-mail: geoffrey.crougths@sanem.lu



2^{èmes} Assises nationales de l'intégration au niveau local

Café de Babel de la commune de Strassen

rencontre permettant de pratiquer à la fois une langue étrangère, tout en échangeant sur le quotidien: famille, vie professionnelle, sport, voyages, culture,.. etc.

Commune Commune de Strassen

Objectifs

Se rencontrer, se parler, échanger, se sentir bien ensemble !

Brève description et approche préconisée

Strassen est la 1^{ère} commune à avoir conçu un café des langues.

L'originalité du projet *Café de Babel*, c'est qu'il a été créé sur l'initiative de la commission d'Égalité des Chances. Les besoins des habitants de se rencontrer et de pratiquer les langues qu'ils désirent maîtriser, ont conduit à la création d'un café des langues, animé par les citoyens pour les citoyens.

C'est la raison du succès du *Café de Babel*: Se rencontrer, se parler, échanger, se sentir bien ensemble !

On peut pratiquer les langues luxembourgeoise, française, anglaise, allemande, portugaise, italienne, espagnole et russe une fois par mois entre 19h00 et 21h00 au Centre culturel Paul Barblé.

Résultats / plus-values du projet

Café des langues « *Café de Babel* » constitue une bonne façon à la fois de pratiquer une langue étrangère, et aussi de partager des points de vue différents aussi bien sur le quotidien, la famille, la vie professionnelle que les loisirs comme le sport, les voyages, la culture etc. Un autre aspect nous semble être très important : offrir à nos citoyens la possibilité de se rencontrer dans un cadre intergénérationnelle, multiculturelle, chaleureux et très convivial.

Ce projet est un véritable succès. Chaque fois il y a quelque 100 participants.

Public cible du projet

Tous et toute citoyen(e)s de la commune de Strassen

Lieu du projet et périodicité

Centre Barblé « Paul Barblé », une fois par mois

Coûts éventuels

Publications, petits snacks

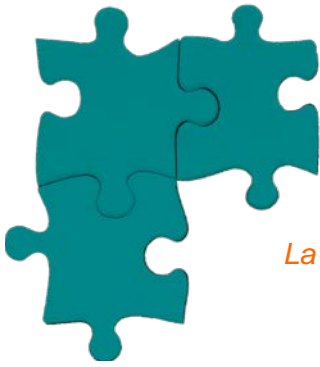
Contacts

Luiza SOSNA

Tel: 310262270

E - mail : luiza.sosna@strassen.lu

Flyer, site web www.strassen.lu, press rev



2^{èmes} Assises nationales de l'intégration au niveau local

KUFIKA

La commune de Strassen et son projet d'initiatives culturelles qui, en collaboration avec le service d'intégration et service jeunesse et une commission culturelle vise à faire découvrir aux enfants les possibles expressions culturelles.

Commune/Institution

Commune de Strassen

Objectifs

Faire découvrir aux les possibles expressions culturelles et favoriser l'importance du vivre-ensemble, de la cohésion sociale et le bien-être partagé.

Brève description et approche préconisée

KUFIKA – un programme culturel gratuit pour les enfants et toute la famille qui favorise les rencontres entre les artistes et les citoyens dans le but de promouvoir et faire connaître les arts et la culture comme la musique, le chant, la danse, le théâtre, la magie etc.

Un autre aspect nous semble aussi très important: offrir une plateforme du dialogue et d'une rencontre entre les familles (parents et les enfants) qui habitent à Strassen. Les occasions d'une rencontre qui donnent la possibilité d'échanger et les interactions dans un cadre convivial et hors l'école.

Résultats / plus-values du projet

Ce projet soutien le développement de l'éducation générale des enfants, laisse découvrir la diversité culturelle au niveau des arts dans un cadre de la commune multiculturelle, dont la population provient de plus de 100 nationalités différentes.

Les responsables de la commune favorisent avec cette initiative l'importance du vivre-ensemble, de la cohésion sociale et le bien-être partagé en précisant que celles ne se limitent pas à la sphère familiale, mais doit être vécu dans toutes les facettes du quotidien.

Public cible du projet

Les familles de Strassen, les enfants entre 3 et 12 ans

Lieu du projet et périodicité

4 – 5 fois par ans

Coûts éventuels

Les gages des artistes

Contact

Luiza SOSNA

Tel: 310262270

E- mail: luiza.sosna@strassen.lu

Flyers, presse revue



2^{èmes} Assises nationales de l'intégration au niveau local

PCI de la commune de Strassen

un plan englobant les engagements et actions de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes, de la Charte de la Diversité et de l'approche du plan d'action d'intégration.

Commune/Institution Commune de Strassen

Objectifs

Le plan d'action citoyen basé sur l'inclusion et la participation des citoyens et la valorisation des diversités permet de contribuer à la cohésion sociale de Strassen, à renforcer un sentiment d'identification et d'appartenance à la commune et à promouvoir une culture de proximité.

Brève description et approche préconisée

Le plan d'action citoyen englobe les engagements et actions de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes, de la Charte de la Diversité et de l'approche du plan d'action d'intégration (PCI).

Cette décision est la conséquence logique d'une commune engagée depuis plusieurs années sur ce terrain. La création de services spécifiques : Service de l'intégration et de l'Égalité des Chances ainsi que le très bon fonctionnement des commissions d'intégration, égalité des chances et la jeunesse témoignent également de cette volonté politique.

La décision est conforme à la déclaration échevinale qui, sur les trois plans de l'égalité des chances, de l'intégration et de la diversité, comprend un certain nombre de déclarations importantes.

Objectif général du plan d'action citoyen

Forger l'identité d'une commune plurielle et égalitaire qui, à travers ses actions et son administration, valorise la diversité de ses citoyen-ne-s, promeut l'égalité des chances et l'intégration réciproque, développe une culture de proximité et favorise leur engagement dans la commune en vue de maintenir durablement leur bien-être partagé.

Dans ce sens, la commune de Strassen est engagée, dans tous les domaines de compétence, en faveur de la promotion de l'égalité des chances et de l'intégration des résidentes et résidents de toute origine, culture, âge, milieu social.

Le plan d'action est le fruit de ce processus de consultation et de recherche. Le document est constitué d'une première partie de diagnostic basée sur des statistiques assez précises de la population de Strassen, les caractéristiques socio-économiques de la population, le solde migratoire (les entrées et sorties depuis 2011) et des éléments de socio-géographie de la commune. La seconde partie aborde le plan cadre d'action communal selon des domaines et les principaux objectifs. En annexe, se trouvent les détails des objectifs selon les thèmes ainsi que des actions, déjà existantes ou à mettre en place, les différents plannings et les partenariats éventuels.





2^{ièmes} Assises nationales de l'intégration au niveau local

Résultats / plus-values du projet

Le Plan Communal Intégration (PCI) est un instrument de gestion qui a pour but de définir et de mettre en place une politique d'intégration sur un territoire local. Il est censé permettre l'établissement d'une politique d'intégration.

Pour cela, il doit être :

- Durable : qui est établie dans le temps et qui dépasse les actions ponctuelles.
- Transversale : qui inclut l'intégration dans tous les domaines et services de la vie d'une commune.
- Partagée : qui implique et responsabilise un maximum d'acteurs.
- Structurée : qui est pensée et organisée étape par étape.

Public cible du projet

Tous et toute citoyen(e)s de la commune de Strassen

Lieu du projet et périodicité

Commune de Strassen

Coûts éventuels

Sûrement mais ça dépend des projets prévus dans le plan d'action.

Contact

Luiza SOSNA

Tel : 310262270

E-mail : luiza.sosna@strassen.lu

